

## REGLEMENT INTERIEUR

---

### Arrivée

L'Hôtel accueille les Clients 24 heures sur 24 toute l'année sans interruption.

Toute personne séjournant dans l'établissement, doit présenter une pièce d'identité valide au check-in. A défaut, l'Hôtelier peut refuser de lui louer une chambre et/ou annuler la réservation qu'il avait effectuée.

Les clients, y compris les accompagnants et les adolescents de plus de 15 ans, devront obligatoirement remplir une fiche de renseignements, laquelle fiche pourra valoir « fiche individuelle de police » pour les résidents étrangers.

### Occupation des chambres

Les chambres sont disponibles à partir de 15 heures le jour d'arrivée (étant précisé que cet horaire est indicatif et peut varier en fonction du niveau d'activité et d'affluence de l'hôtel) et doivent être libérées à 12 heures le jour du départ.

Tout départ après 12 heures donnera lieu à facturation d'une nuit complète supplémentaire.

Toute réservation est nominative au nom et pour le compte du Client et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

Le Client ne peut introduire dans la chambre des tierces personnes non connues par l'Hôtel sans autorisation de ce dernier.

Tout bagage demeurant dans une chambre sans renouvellement de location après 12 heures sera retiré de la chambre et pourra être récupéré par son propriétaire à la réception de l'Hôtel. L'accès aux chambres doit être laissé au moins une fois par jour afin que le personnel de l'Hôtel puisse y effectuer le ménage, sauf

demande expresse du Client. La non-exécution du service de ménage, à la demande expresse du Client, ne pourra donner lieu à aucun dédommagement.

Compte tenu de la réglementation relative à la sécurité incendie, le Client ne peut réserver une chambre pour un nombre de personnes supérieur à celui prévu et/ou faire occuper la chambre par un nombre de personnes supérieur à celui pour lequel elle est prévue par la réservation ou par la Loi en vigueur.

### Enfants et lits d'appoint

Les enfants mineurs ne peuvent séjourner seuls dans une chambre. Il est rappelé conformément aux conditions générales de vente que les mineurs doivent être munis d'une pièce d'identité personnelle. Si l'accompagnateur adulte n'est pas le responsable légal du mineur, celui-ci doit-être muni d'une autorisation parentale des parents de l'enfant.

Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents ou de leurs accompagnateurs majeurs. Tout dommage ou nuisance causée volontairement ou involontairement devra être acquitté par la personne ayant réservé la chambre, sauf à celle-ci d'établir une cause externe.

Des berceaux ou lits supplémentaires pourront être fournis dans la mesure du possible et dans le respect du nombre de personnes prévues par chambre par la réservation ou par la Loi. Ils donneront lieu à une facturation supplémentaire d'un montant de 30€ par jour. Les enfants de moins de 6 ans séjourneront gratuitement pour l'utilisation des berceaux et lits disponibles.

### Clés et badges d'accès

d'accès à la chambre est/sont attribuée/s personnellement, il convient d'y veiller et de signaler à la réception de l'Hôtel

immédiatement toute perte ou disparition. Une vérification d'identité sera automatiquement demandée en cas de renouvellement de celles-ci.

Le Client ne doit pas confier sa Clef de chambre à un tiers et doit la restituer le jour du départ.

Le Client doit veiller à ce que la porte de chambre soit bien fermée avant de quitter ladite chambre ou de se coucher.

Le Client n'introduit dans l'Hôtel aucune personne étrangère à celui-ci, notamment par les accès dérobés (accès garage, porte de nuit, etc.), sans l'accord de l'Hôtel. Toute personne accédant à l'Hôtel doit se présenter à la réception.

#### Comportement et tenue vestimentaire

L'Hôtel se réserve la possibilité de ne pas recevoir les Clients dont le comportement est contraire aux bonnes mœurs et/ou à l'ordre public ou ayant un comportement bruyant, incorrect et/ou alcoolisé.

Le Client est courtois et respectueux vis-à-vis du personnel de l'Hôtel et des autres Clients. Il s'abstient de toute violence verbale ou physique, de tout comportement ou propos à caractère sexuel, raciste sexiste ou antisémite, homophobe, et d'une manière générale, de tout propos discriminatoire ainsi que de toute forme de harcèlement et de dénigrement.

Le Client fait preuve de discrétion afin de ne pas perturber le service et la quiétude de l'Hôtel.

L'Hôtel se réserve la possibilité de ne pas recevoir les Clients dont la tenue vestimentaire est indécente et/ou négligée, ou dont l'habillement est destiné à dissimuler le visage (loi N°2010-1192 du

11 octobre 2010). Une tenue vestimentaire correcte est exigée dans tous les espaces publics de l'Hôtel à savoir le port de chaussures, d'un haut et d'un bas. Le restaurant de l'Hôtel est soumis à des règles vestimentaires en accord avec son standing. Nous vous invitons à vous informer lors de la réservation de la table.

#### Responsabilités

Le Client accepte et s'engage à utiliser la chambre ainsi que les espaces communs mis à sa disposition de manière raisonnable. Tout comportement contraire aux principes de sécurité et/ou d'hygiène, aux bonnes mœurs et/ou à l'ordre public pourra conduire l'Hôtelier à demander au Client de quitter l'établissement.

Des coffres sont mis à la disposition du Client dans les chambres. L'établissement décline toute responsabilité pour les valeurs déposées dans les coffres ou hors du coffre (argent liquide, bijoux, objets de valeurs)

Par ailleurs, toute demande d'ouverture de coffre par l'Hôtel sera faite sous la responsabilité du client. L'Hôtel ne pourra être tenu responsable de tout effet oublié par le client dans le coffre. Les bagages dans les espaces publics de l'Hôtel sont sous la surveillance et l'entière responsabilité de leur propriétaire.

Conformément à nos conditions générales de vente, les règles relatives au vol dans l'Hôtel sont fixées par les articles 1952 à 1954 du code civil. A titre de limitation conventionnelle, en cas de vol d'objets dans la chambre ou dans l'enceinte de l'Hôtel, les dommages-intérêts dus au voyageur sont limités à l'équivalent du prix de location de la chambre par journée.

Le personnel de l'Hôtel n'est en aucun cas responsable des lettres et colis envoyés aux Clients séjournant à l'Hôtel. Le Client devra s'assurer de les collecter, le cas échéant, directement.

Tout problème de santé (troubles circulatoires, cardiaques, respiratoires, allergies, asthme...) ou grossesse devra être signalé à l'Hôtel.

Concernant le stationnement des véhicules des clients, l'Hôtel propose un stationnement dans un parking privé sécurisé mais non surveillé. L'Hôtel décline toute responsabilité en cas de perte/vol dégradation dans l'enceinte du parking.

#### Réservation et paiement

Toutes les réservations sont soumises aux conditions de l'offre. Chaque prestation doit être intégralement réglée par le Client. Le Client règle ses notes de chambre et frais accessoires selon la périodicité fixée par l'Hôtel et au plus tard lorsqu'il quitte la chambre à la fin du séjour.

#### Interdictions

Pour des raisons de sécurité et pour le respect de chacun, il est formellement interdit de fumer (cigarettes, chicha...) ou de vapoter dans l'enceinte de l'Hôtel.

Conformément au Code de la Santé Publique dans ses dispositions fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, fumer dans l'Hôtel expose le Client à l'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe ou à des poursuites judiciaires.

Des pénalités égales au maximum du prix de la chambre réservée

pourront être appliquées si le Client ne respecte pas l'affichage prescrivant l'interdiction de fumer dans sa chambre. Par ailleurs des frais de nettoyage par chambre pour un montant de 200 euros pourront être facturés par l'Hôtel au Client en cas de non-respect de cette consigne.

Enfin, des frais de réparation pourront être facturés en cas de manipulation et de dégradation des détecteurs incendie.

Pour des raisons de sécurité évidentes, il est interdit d'utiliser dans les chambres des appareils à gaz ou électriques tels que par exemple : réchauds, plaques électriques, etc. Les équipements mis à disposition du Client dans la chambre doivent être utilisés conformément à leur usage.

Il est strictement interdit d'introduire dans les chambres et toute partie de l'établissement des objets et substances illicites et/ou dangereux(es), tout type d'objet ou jouet ayant l'apparence d'une arme à feu, tout type d'objet ou jouet pouvant troubler la tranquillité des autres Clients (porte-voix, klaxons, etc.)

Le Client ne doit pas apporter de boisson ou de nourriture provenant de sources extérieures, à moins que l'Hôtel l'ait expressément autorisé au préalable ou, encore, s'il s'agit de nourriture pour nourrissons et enfants en bas âge.

Il est interdit de courir, rouler (patins, trottinettes, etc.) ou crier dans l'établissement, de jour comme de nuit, d'étendre du linge aux fenêtres, de jeter tout objet par la fenêtre et de manière générale d'avoir un comportement pouvant causer tout type de préjudice aux Clients de l'Hôtel, aux collaborateurs de l'Hôtel et/ou à la réputation de l'Hôtel.

Toute prise de vue des autres occupants de l'Hôtel ou du personnel est interdite, sauf accord express des personnes concernées.

L'Hôtel peut, s'il l'estime opportun, retirer toute boisson alcoolique du minibar de la chambre, notamment en cas d'ivresse du Client dans l'espace public de l'Hôtel ou de nuisances.

### Animaux

L'Hôtel accueille bien volontiers les chats et chiens à condition qu'ils soient tenus en laisse dans toutes les parties communes de l'établissement, qu'ils soient à jour de leurs vaccinations et traitements antipuces, étant précisé que l'Hôtel peut refuser d'accueillir toute race d'animal de compagnie ou autre susceptible de présenter un risque de sécurité pour les autres occupants, l'appréciation de ce risque étant laissée à la discrétion de l'Hôtelier.

Afin de garantir la tranquillité de chacun, les animaux ne doivent être laissés seuls sans surveillance. Ils ne doivent, par ailleurs, pas faire entrave à la bonne exécution du service de ménage.

L'accueil d'animaux domestiques donnera lieu à la facturation de 30 euros par jour par animal.

Tout dégât occasionné par les animaux entraînera une facturation de 200 euros.

### Effets oubliés

Les effets oubliés par le client pourront être rendus dans les conditions prévues par la Loi du 31 mars 1896. Si le client souhaite un renvoi de ses effets personnels, les frais d'expédition seront

acquittés par le client, ces expéditions se faisant obligatoirement avec un suivi d'envoi et une assurance pour les objets de valeur.

### Dégradations

Tout dégât occasionné dans la chambre ou dans les différents espaces occupés au cours du séjour, pourra être directement, facturé au Client.

### Nuisances

Pour le respect et le repos des autres Clients, le Client et ses accompagnants doivent veiller à ne pas claquer les portes ni à faire de bruit particulièrement de 22 heures à 8 heures. Tout bruit de voisinage lié au comportement d'un Client, d'un de ses accompagnants ou d'un animal placé sous sa responsabilité, pourra amener l'Hôtelier à inviter le Client à quitter l'établissement, sans qu'il soit besoin de procéder à des mesures acoustiques, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité de la Clientèle (art. R-1334-30 et R-1334-31 du code de la Santé publique). Toute compensation offerte à un tiers suite au bruit causé par un Client, pourra lui être facturée.

Une chambre d'Hôtel est un lieu de repos, tout commerce y est formellement interdit. Il est également interdit de cuisiner dans celle-ci.

### Sécurité

Pour votre sécurité cet établissement est sous contrôle vidéo (Code de la sécurité intérieure, article L251-1 à L255-2 & R251-1 à R253-4). Les Clients doivent se conformer aux consignes et instructions de sécurité en cas de sinistre ou selon les dispositions en vigueur.

## Filouterie

La filouterie est une infraction caractérisée par le fait de consommer un bien ou un service payant :

En se sachant incapable de payer ou en étant délibérément résolu à ne pas payer,

Tout en faisant semblant d'être disposé à payer. L'Hôtel engagera des poursuites contre le Client en cas de filouterie de ce dernier.

Il est rappelé que cette infraction est punie de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500€ d'amende en plus des dommages et intérêts.

## Acceptation du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'hôtel s'applique à l'ensemble des réservations. Tout séjour entraîne l'acceptation des conditions générales de vente, du règlement intérieur et des conditions particulières.

## Sanctions

Le non-respect des dispositions ci-dessus entraîne la résiliation immédiate du contrat et des pénalités financières pourront être appliquées.

En conséquence du non-respect du règlement intérieur de l'Hôtel, le Client sera invité ainsi que toutes les personnes qui partagent son séjour, à quitter l'Hôtel sans pouvoir exiger aucun remboursement.

Par ailleurs, l'Hôtel pourra refuser toute réservation future, ainsi que tout Hôtel affilié à celui-ci.

Il est rappelé que le Client peut saisir le Médiateur de la consommation s'il estimait devoir contester la décision de l'Hôtelier en s'adressant à Médiation du Tourisme et du Voyage – BP 80303 – 75823 Paris cedex 17 – Email : [info@mtv.travel](mailto:info@mtv.travel).

Le Client devra tenir indemne l'Hôtel de tout préjudice causé par la violation du présent règlement.

## **Conditions de vente Hôtel Square \*\*\*\*\***

Les conditions générales de vente et les conditions particulières forment un ensemble qui fait partie intégrante du contrat de vente et dont l'acceptation globale est obligatoire avant la conclusion de toute vente. La demande de réservation entraîne l'adhésion aux présentes conditions de vente et leurs acceptation complète et sans réserve de leurs dispositions.

### **Conditions générales de vente (CGV)**

#### **Application**

Les présentes CGV s'appliquent aux opérations de ventes conclues par l'Hôtel Square

#### **Capacité**

Tout client de l'Hôtel Square reconnaît avoir la capacité de contracter, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous curatelle ou sous tutelle.

#### **Tarifs**

Pour les services d'hébergement, les prix sont indiqués en Euros TVA comprise et s'entendent par chambre pour le nombre de personne(s) et la date sélectionnée. Les prix indiqués ne comprennent que les prestations strictement mentionnées dans la réservation. Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation. L'hôtelier est libre de faire varier ses prix à tout moment. Aussi, le prix affiché lors d'une visite sur le site n'est valable que pour les commandes prises pendant la durée de son affichage. Seul le tarif indiqué sur la confirmation de réservation est contractuel.

Toute prestation non mentionnée sur la confirmation de réservation, tel que les options petits-déjeuners, parking etc. qui ne sont pas proposées au moment de la réservation du service, ne sont pas incluses dans le prix.

La taxe de séjour, de 11,38 € par jour et par personne (de plus de 18 ans) n'est pas incluse dans le prix affiché et doit être réglée directement sur place.

Certaines prestations peuvent faire l'objet d'un supplément et être soumises à d'éventuelles modifications sans préavis, n'engageant en aucun cas la responsabilité de l'hôtel.

Toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires imposées par les autorités compétentes seront automatiquement répercutées sur le prix indiqué à la date de la facturation. Par ailleurs, tout changement du taux de TVA applicable sera automatiquement répercuté sur le prix indiqué à la date de facturation.

### **Conditions de réservation**

Les réservations sont effectuables sur internet sur lequel l'Hôtel Square est référencé, par téléphone, par e-mail ou par courrier.

La réservation hébergement ne sera effective que si cette dernière est garantie par le client, soit en communiquant un numéro de carte de crédit avec date de validité, la transmission se faisant par mode sécurisé, ou par versement d'arrhes, et après réception d'une confirmation de réservation.

La réservation n'est ferme et définitive qu'après réception de la confirmation adressée au client par l'hôtel.

Il est demandé au client de prévoir une arrivée à l'hôtel avant 18h00 et de prévenir l'hôtelier en cas d'arrivée tardive.

Les réservations de salons ne sont effectives qu'à réception d'un acompte à hauteur de 50% du total de la réservation avant expiration du devis et 100% du total de la réservation avant l'arrivée du client.

L'établissement se réserve le droit de demander au client, lors de son arrivée, un dépôt de garantie ou une autorisation de débiter la carte bancaire en vue de garantir le paiement des sommes correspondant aux prestations consommables sur place.

L'hôtel se réserve le droit de refuser toute réservation dans le cas où les garanties apportées ne seraient pas suffisantes, ou la réservation serait incomplète.

### **Modification d'une réservation**

Toute demande de modification d'une réservation prise en direct doit être formulée auprès de l'hôtel – par téléphone au 01.44.14.91.90, tous les jours de la semaine dans les horaires d'ouverture de l'hôtel – par mail à [reservation@hotelsquare.com](mailto:reservation@hotelsquare.com).

La modification de réservation n'est ferme et définitive qu'après réception de la confirmation par l'hôtelier. Les demandes de modifications peuvent entraîner, le cas échéant, l'application des conditions d'annulation.

### **Conditions d'annulation**

Pour annuler une réservation prise en direct, le client est invité à contacter directement l'hôtel – par téléphone 01.44.14.91.90, tous les jours de la semaine dans les horaires d'ouverture de l'hôtel – par mail à [reservation@hotelsquare.com](mailto:reservation@hotelsquare.com). L'annulation de réservation est effective à réception d'un e-mail de l'hôtel confirmant celle-ci. L'annulation de réservation entraînera le prélèvement de l'acompte versé lors de la réservation sur le site de l'établissement.

En cas d'annulation ou de modification de réservation de chambre avant 18 heures jusqu'à 2 jours avant la date d'arrivée, l'établissement ne prélève pas de frais, à l'exception de l'acompte si la réservation a fait l'objet d'une demande d'acompte.

En cas d'annulation ou de modification tardive, l'établissement exige 100 % du montant de la première nuit.

En cas d'annulation ou de modification de réservation de salon avant 17 heures jusqu'à 15 jours avant la date de la prestation, l'acompte versé ne sera pas remboursé ; et au-delà de 17

heures 8 jours avant la date de la prestation, l'hôtel facturera la totalité des prestations.

En cas de « no-show » d'une réservation du service hébergement garantie par carte bancaire, l'établissement débitera le client, à titre d'indemnité forfaitaire du montant de la première nuit sur la carte bancaire qui a été donnée en garantie de réservation et les éventuelles nuits supplémentaires de la réservation seront annulées sans frais, sauf s'il en est indiqué autrement dans les conditions particulières.

En cas de « no-show » d'une réservation du service hébergement ou salon garantie par un dépôt d'arrhes, l'hôtel facturera la totalité des prestations réservées.

### **Rétractation**

S'agissant de prestations de services d'hébergement proposées par l'hôtel Square, en application des dispositions de l'article L.121-21-8 12° du code de la consommation, aucun droit de rétractation ne pourra être exercé par le client.

### **Force majeure**

La force majeure s'entend de tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit l'hôtelier d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat.

Il en est notamment ainsi en cas de grève, insurrection, émeute, prohibitions édictées par les autorités gouvernementales ou publiques.

Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

Les clients supporteront notamment seuls les frais supplémentaires qui pourraient être engagés pour permettre la poursuite du voyage, à la suite de la survenance d'un cas de force majeure.

## **Réclamations**

Toute réclamation doit être formulée auprès de l'hôtelier et ce, dans un délai de 30 jours à compter de la date de séjour.

### Plateforme de règlement en ligne des litiges

Après avoir saisi le service clients et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 15 jours, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site:

[www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

Nous vous informons également de l'existence d'une plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (« RLL ») à laquelle il peut recourir également.

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

## **Responsabilité**

La responsabilité de l'hôtel est illimitée en cas de vol de biens ou d'objets lorsqu'ils ont été confiés à sa garde ou au coffre-fort situé en chambre.

Le client est seul responsable des informations communiquées au moment de sa réservation. L'hôtel ne saurait être tenue responsable en cas d'informations erronées ou frauduleuses communiquées par le client. En outre, seul le client est responsable de toute réservation effectuée, tant en son nom personnel que pour le compte de tiers, y compris des mineurs, sauf à démontrer une utilisation frauduleuse ne résultant d'aucune faute, ni négligence de sa part.

L'Hôtel devra immédiatement être avertie de tout détournement ou utilisation frauduleuse par courriel à la direction de l'Hôtel.

Le client s'engage en réalisant une réservation définitive d'un service, à en payer le prix et à respecter les conditions particulières.

- Toute réservation ou paiement qui seraient irréguliers, inopérants, incomplets ou frauduleux pour un motif imputable au client entraînera l'annulation de la réservation du service aux frais du Client, sans préjudice de toute action qui pourrait être intentée à l'encontre de ce dernier ;
- Tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public au sein de l'Etablissement ainsi que le non-respect du Règlement Intérieur de l'Etablissement, amènera le directeur de l'Etablissement et/ou tout autre prestataire du service à demander au client de quitter les lieux sans aucune indemnité et/ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué. Dans le cas où aucun règlement n'a encore été effectué, le client devra s'acquitter du prix des Services consommés avant de quitter les lieux ;
- Le client s'engage également à ce que les ressources informatiques mises à sa disposition par l'Hôtel (notamment le réseau Wi-Fi) ne soient en aucune manière utilisées à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres Ier et II du code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise. Le Client est par ailleurs tenu de se conformer à la politique de sécurité du fournisseur d'accès internet de l'Etablissement, y compris aux règles d'utilisation des moyens de sécurisation mis en œuvre dans le but de prévenir l'utilisation illicite des ressources informatiques et de s'abstenir de tout acte portant atteinte à l'efficacité de ces moyens.

## **Informatique et Libertés**

En application de la loi L.78-17 du 6 janvier 1978, le client est informé que les informations à caractère nominatif communiquées à l'hôtel Square font l'objet d'un traitement informatisé, sauf opposition expresse de sa part.

Ce traitement informatisé a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.

Le client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression auprès de l'Hôtel.

Les informations qui vous sont demandées lors de la réservation sont indispensables pour le bon traitement de votre demande. Ces informations ont pour seuls destinataires l'hôtelier concerné par la demande de réservation.

Conformément à la législation en vigueur, les contrats électroniques font l'objet d'un archivage électronique d'une durée de 10 ans.

## **Droit applicable**

Tout différend, toute réclamation ou tout litige relatif aux modalités de réservation d'un séjour ou d'une chambre d'hôtel sont soumis au droit français.

## **Conditions particulières**

Les conditions particulières suivantes sont appliquées à toute réservation par le site de l'Hôtel Square.